

Programme de formation

Accueillir les élèves en situation de handicap en établissement d'enseignement artistique

Objectifs :

Prendre en compte les situations de handicap implique de considérer les élèves comme capables autrement, et d'imaginer des dispositifs innovants et adaptés à chacun. Comment faire de son établissement un lieu accessible à tous ? Comment se sentir à l'aise dans une situation d'accueil, d'enseignement individuel ou de pratique collective ? Quels outils développer ? Quelle pédagogie développer ? Quelles actions inclusives proposer ? Cette formation s'appuie sur des expériences de terrain éprouvées.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- porter un regard neuf sur le handicap, vaincre leurs a priori
- comprendre les besoins des personnes en situation de handicap
- accueillir les élèves selon la spécificité des situations de handicap
- se conforter dans leurs pratiques ou adapter leur pédagogie
- appréhender le niveau d'accessibilité de l'existant, lieu et offre pédagogique
- être conscient des enjeux et des exigences d'un projet global d'accessibilité
- développer des actions culturelles inclusives
- valoriser les projets initiés par une communication interne et externe pertinente
- se positionner comme référent au sein de son établissement

A l'issue de cette formation, l'établissement disposera des méthodes et outils pour penser un lieu accueillant et une offre adaptée aux élèves en situation de handicap et bénéficiant plus largement à l'ensemble de ses publics. Les pistes envisagées pourront nourrir le projet d'établissement. Elle sera en mesure de faire connaître cette offre par une communication habile et une relation facilitée avec les publics concernés.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse à tous les enseignants, coordinateurs pédagogiques, directeurs, ou chargés d'action culturelle des établissements d'enseignement artistiques quelles que soient leur taille ou leur labellisation (conservatoires, structures publiques ou associatives). Elle est susceptible d'intéresser également le personnel administratif (chargé des études ou de l'accueil). Chacun étant conscient des enjeux de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans une politique d'établissement participe au rayonnement de celui-ci. Aucun pré-requis nécessaire.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissance à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenante. Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants. Elle est enrichie par des témoignages d'actions menées en ce champ.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Appréhender la notion de handicap et les besoins spécifiques générés
les représentations du handicap : déficience ? incapacité ? désavantage ?
l'accessibilité universelle et l'inclusion
l'environnement légal (loi de 2005 et son actualité)
les principes de base concernant le bâti et l'aménagement des espaces : mon école est-elle accessible ?

Faciliter l'accueil des élèves

les typologies de handicap : visuel, auditif, mental, moteur, psychique, autisme, troubles « dys »...

les attentes des publics concernés : anticiper les besoins

les attitudes facilitant la rencontre, le dialogue tenant compte des capacités (verbale ou non verbale)

les déplacements : guider ou aider un élève à mobilité réduite (handicap moteur et visuel)

Interroger sa pédagogie

les objectifs à atteindre

les bénéfices pour les apprenants et l'établissement

les freins à dépasser

les contenus : pédagogie différenciée, évaluation

les supports : instruments, partitions adaptées...

ses propres limites, les façon de se protéger

Engager une action culturelle inclusive

enseignement individuel et pratiques collectives

l'enseignement artistique dans un cycle ou un parcours d'EAC (éducation artistique et culturelle) inclusif

accès au spectacle vivant accessible (concerts, audiodescription, LSF, boucle magnétique etc.)

autre offre culturelle (orchestre à l'école, pratiques hors les murs de l'école de musique, etc).

Valoriser son enseignement et les actions de médiation au sein d'un projet d'établissement

une méthodologie de projet rigoureuse

la place de l'innovation

le rôle central du référent

la place de chaque enseignant / pédagogue dans un projet global d'accessibilité

faire le lien avec la famille de l'élève

les partenaires et des réseaux

communiquer sur actions proposées

S'inspirer de bonnes pratiques

études de cas issues de l'expérience de la formatrice

échanges de recommandations issues du groupe de stagiaires

sous réserve : témoignage extérieur

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation.